

Un an après la reconnaissance par le MELS des clientèles émergentes

Où en sommes-nous?



Objectifs de la présentation

Retracer l'histoire des démarches ayant mené à la reconnaissance des clientèles émergentes et présenter les éléments-clés du modèle développé en collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire et ses implications

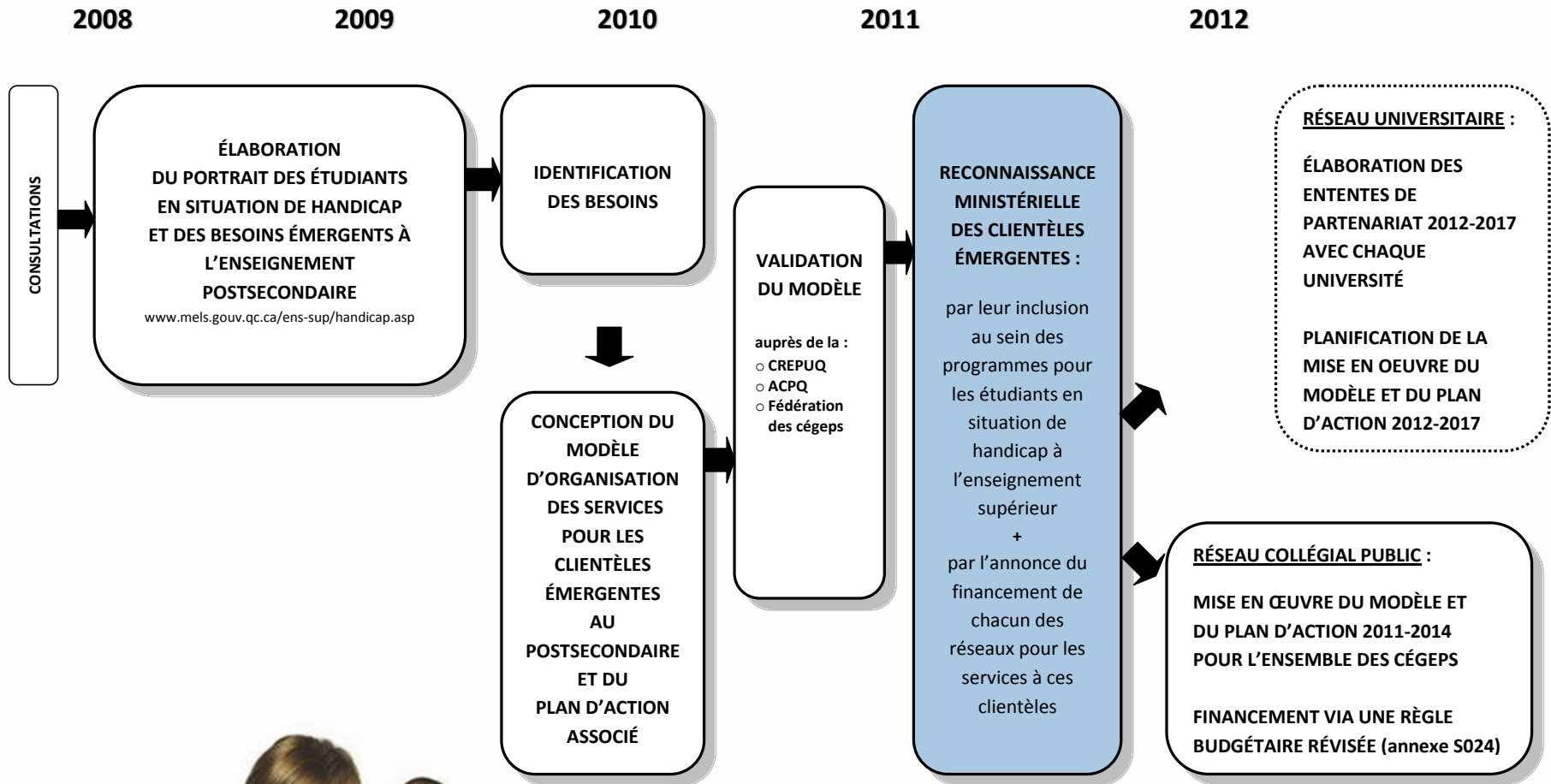
Détailler les axes d'intervention du plan d'action ministériel de même que les objectifs et moyens prioritaires retenus en 2011-2012

Dresser un bilan des actions accomplies par le Ministère au cours de l'année scolaire 2011-2012 et donner un aperçu des prochaines étapes

Soutenir la réflexion des établissements d'enseignement postsecondaire sur les suites à donner dans leur milieu



Historique des démarches



Principes directeurs: implications et défis

Considération des besoins

- Considérer les besoins des étudiants et du personnel
- Prendre en compte les besoins de l'ensemble des catégories de personnel

Valorisation des forces

- Mettre à profit les compétences des étudiants, y compris ceux ayant un TA, un TM ou un TDAH
- Utiliser les connaissances et compétences au sein et hors des établissements, s'appuyer sur ce qui se fait déjà

Développement de l'autonomie

- Accroître graduellement la capacité de chaque établissement, de chaque membre du personnel, à répondre aux besoins dans le cadre de son champ de compétence

Intégration des actions

- Offrir des services et poser des actions qui s'inscrivent à l'intérieur des cadres existants, afin de favoriser l'inclusion



Modèle retenu

Organisation des services

- Propre à chaque établissement
- Dans un souci de partage, de réseautage, d'intégration et de continuum de services
- Pour répondre à l'ensemble des besoins
 - étudiantes et étudiants
 - personnel
 - établissement

Évaluation diagnostique et évaluation des besoins éducatifs

- Pour déterminer l'accès aux services
- Pour déterminer les besoins des étudiantes et étudiants sur le plan pédagogique

Approche basée sur les besoins

Révision du mode de financement

- Pour soutenir l'organisation des services
- En fonction de plusieurs paramètres (taille de l'établissement, nombre d'étudiantes et d'étudiants...)
- En laissant une marge de manœuvre pour que l'établissement puisse choisir et répartir les ressources en fonction de ses besoins et de sa réalité

Reddition de comptes

- Pour montrer en quoi les services répondent à l'ensemble des besoins
- Pour s'assurer d'une juste utilisation des ressources



Rôles et responsabilités

ÉTABLISSEMENTS

Rôle

- Assurer la vision, la coordination et la concertation nécessaires au soutien à la réussite

Responsabilités

- Adoption et appropriation d'une politique institutionnelle
- Mise en œuvre d'une organisation locale de services s'appuyant sur une évaluation des besoins, des forces et des ressources disponibles
- Coordination de l'offre de services
- Développement de la concertation



Rôles et responsabilités (2)

CENTRES COLLÉGIAUX DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION (CCSI)

Rôles

- Soutenir le développement de l'autonomie des établissements dans l'accueil, l'organisation et la prestation des services

Responsabilités

- Services conseils
- Collaboration à l'organisation d'occasions de transfert, d'échanges, de concertation et de formation
- Outils pouvant soutenir l'intégration



Rôles et responsabilités (3)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Rôle

- Dégager les orientations pour favoriser la réussite scolaire des étudiantes et étudiants en situation de handicap
- Veiller à la mise en œuvre du modèle d'organisation et d'offre de services dans le respect des principes directeurs et de l'approche privilégiée

Responsabilités

- Soutien au déploiement du plan d'action
- Soutien financier aux établissements
- Concertation et transition interordres
- Cohérence et complémentarité des politiques et programmes du Ministère
- Gouvernance saine selon les principes de reddition de comptes



Historique des démarches

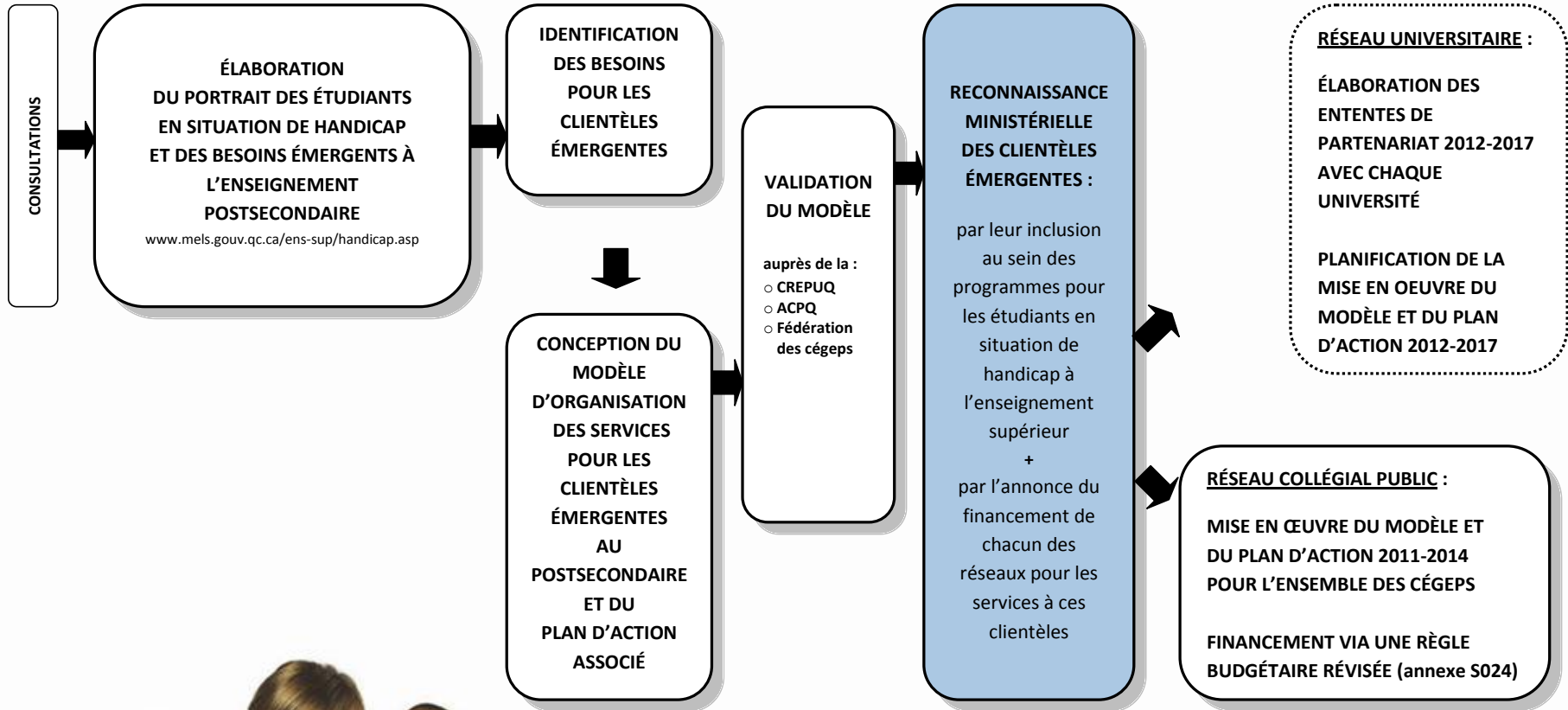
2008

2009

2010

2011

2012



Ententes de partenariat: éléments propres aux clientèles émergentes

4 CIBLES

CIBLE 1 :

QUALITÉ DE
L'ENSEIGNEMENT
ET DES SERVICES
AUX ÉTUDIANTS

8 OBJECTIFS

OBJECTIF 3 :

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À
L'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITAIRE DES
CLIENTÈLES ÉMERGENTES

Trois éléments à préciser par l'établissement :

- Contexte historique et stratégique particulier à l'établissement
- Mesures précises que l'établissement compte mettre en place
- Sommes associées

14 INDICATEURS COMMUNS

INDICATEUR 4 :

NOMBRE DE POSTES AJOUTÉS ET
AUTRES MESURES DÉDIÉS AU
SOUTIEN DES CLIENTÈLES
ÉMERGENTES

Deux cibles annuelles calculées par l'établissement :

- Nombre de postes ajoutés dédiés au soutien des clientèles émergentes
- Pourcentage de mise en place du plan d'action institutionnel



Plan d'action – Axes d'intervention

Organisation des services

Soutien aux établissements

Formation et soutien du personnel

Soutien au parcours scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant

Recherche et développement

Réseautage et convergence



Moyens prioritaires 2011-2012

Planter, dans chaque établissement, le modèle d'organisation des services selon l'approche basée sur les besoins

- Dresser le portrait local des besoins des clientèles émergentes, du personnel et de l'établissement
- Identifier les ressources internes et externes nécessaires à l'offre de services
- Procéder à l'embauche de personnel
- **Effectuer le suivi de l'implantation du modèle et son évaluation**

Soutenir les établissements dans leur organisation et leur offre de services

- Offrir aux collègues des services-conseils, de la formation, de l'animation, du support technologique et de l'instrumentation



Moyens prioritaires 2011-2012 (2)

Sensibiliser l'ensemble
du personnel

Former le personnel
impliqué dans l'offre de
services

- Offrir des activités de sensibilisation et de formation à propos des responsabilités légales, des attitudes facilitantes, des troubles, des outils de dépistage, des pratiques pédagogiques dont celle de l'accessibilité universelle, des outils technologiques...

Soutenir le personnel
dans l'exercice de ses
rôles

- Fournir l'encadrement et le support nécessaire au personnel responsable de l'accueil et de l'accompagnement des étudiantes et étudiants



Moyens prioritaires 2011-2012 (3)

Consolider l'offre de services

- Procéder au dépistage des étudiantes ou étudiants présentant des indices de troubles
- Assurer la conception, la réalisation et le suivi du plan d'intervention

Améliorer le processus d'évaluation diagnostique

- **Expérimenter des moyens d'améliorer l'accessibilité aux professionnels reconnus**
- **Explorer des avenues permettant de réduire les délais et les coûts de l'évaluation diagnostique**

Favoriser le développement et l'utilisation d'outils technologiques

- Mettre en place des moyens pour faciliter l'accès aux logiciels spécialisés et aux médias substituts



Moyens prioritaires 2011-2012 (4)

Renforcer le réseautage à l'intérieur de chaque établissement, entre les établissements postsecondaires et avec les ressources de la communauté

- Installer des mécanismes de concertation entre les acteurs impliqués à l'intérieur de chaque établissement

Assurer la convergence des orientations intra et interministérielles

- **Identifier les occasions de collaboration avec les directions du MELS, le MSSS et le MESS**



Autres moyens

Organisation des services et soutien

Implanter, dans chaque établissement, le modèle d'organisation des services selon l'approche basée sur les besoins

- Élaborer une politique institutionnelle orientée vers une vision commune de l'intégration

Soutenir les établissements dans leur organisation et leur offre de services

- Offrir aux universités des services-conseils, de la formation, de l'animation, du support technologique et de l'instrumentation
- Utiliser les ressources extérieures pouvant offrir du soutien et de la formation à l'établissement



Autres moyens (2)

Soutien au parcours scolaire de l'étudiant

Améliorer le processus d'évaluation diagnostique

- Évaluer la pertinence d'avoir un lieu d'expertise en évaluation diagnostique

Augmenter les possibilités d'étudier à temps partiel

- Procéder à une analyse des possibilités d'accès facilité aux études à temps partiel
- Planifier, dans les programmes de formation, des modalités qui facilitent l'option des études à temps partiel

Soutenir les étudiants dans la définition de leur projet d'études, leurs transitions et leur intégration du marché du travail

- Élaborer des moyens de sensibilisation aux exigences des études postsecondaires et des modalités d'accompagnement dans le cheminement vocationnel
- Arrimer les processus nécessaires à l'obtention des mesures d'aide



Autres moyens (3)

Recherche et développement

Encourager la réalisation de recherches et la diffusion de leurs résultats

- Réaliser des recherches sur les clientèles émergentes, les technologies de l'information et les pratiques pédagogiques dont l'accessibilité universelle
- Collaborer aux projets de recherche-action
- Stimuler la proposition de projets à l'intérieur des programmes de subvention existants

Veiller à la diffusion des connaissances

- Regrouper, dans un lieu à déterminer, l'information sur les pratiques pédagogiques, les résultats de recherches et les outils technologiques



Autres moyens (4)

Réseautage et convergence

Renforcer le réseautage à l'intérieur de chaque établissement, entre les établissements postsecondaires et avec les ressources de la communauté

- Prévoir des mécanismes de partage des compétences entre les établissements et avec les organismes communautaires, les commissions scolaires et les associations
- Poursuivre ou amorcer des projets interordres



Bilan des actions du MELS 2011-2012

AVEC LE RÉSEAU COLLÉGIAL

AVEC LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE

EN INTERORDRE

AU SEIN DU MINISTÈRE

AVEC D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES



Bilan des actions du MELS 2011-2012 (2)

ACTIONS AVEC LE RÉSEAU COLLÉGIAL

Organisation d'une journée d'appropriation et d'échanges

- 27 octobre 2011
- Plus de 150 participants

Révision de l'annexe budgétaire sur l'accessibilité au collégial

- Harmonisation des modalités de financement
- Modification de la déclaration des effectifs

Élaboration des ententes avec les CCSI



Bilan des actions du MELS 2011-2012 (3)

ACTIONS AVEC LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE

Collaboration à l'élaboration des ententes de partenariat

- Présentation au Comité des affaires académiques de la CREPUQ
- Travail avec le Sous-comité des services aux étudiants de la CREPUQ



Bilan des actions du MELS 2011-2012 (4)

ACTIONS INTERORDRES

Sous-comité du CLES sur les clientèles émergentes

- Transitions intra et interordres
- Accès à l'évaluation diagnostique et suivi des plans d'intervention
- Partage et diffusion de l'information



Bilan des actions du MELS 2011-2012 (5)

ACTIONS AU SEIN DU MINISTÈRE

Avec la Direction de l'enseignement collégial

Avec l'Aide financière aux études

Avec le Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire



Bilan des actions du MELS 2011-2012 (5)

ACTIONS AVEC D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

- L'accommodement des étudiants et étudiantes en situation de handicap dans les établissements d'enseignement collégial

Avec l'Office des personnes handicapées du Québec

- La transition des études postsecondaires vers le marché de l'emploi

Avec l'Office des professions du Québec

- Guide explicatif du projet de loi 21

Avec le ministère de la Santé et des Services sociaux



Prochaines étapes

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES DANS LES CÉGEPS

DÉFINITION DES PRIORITÉS 2012-2013

Avec les réseaux

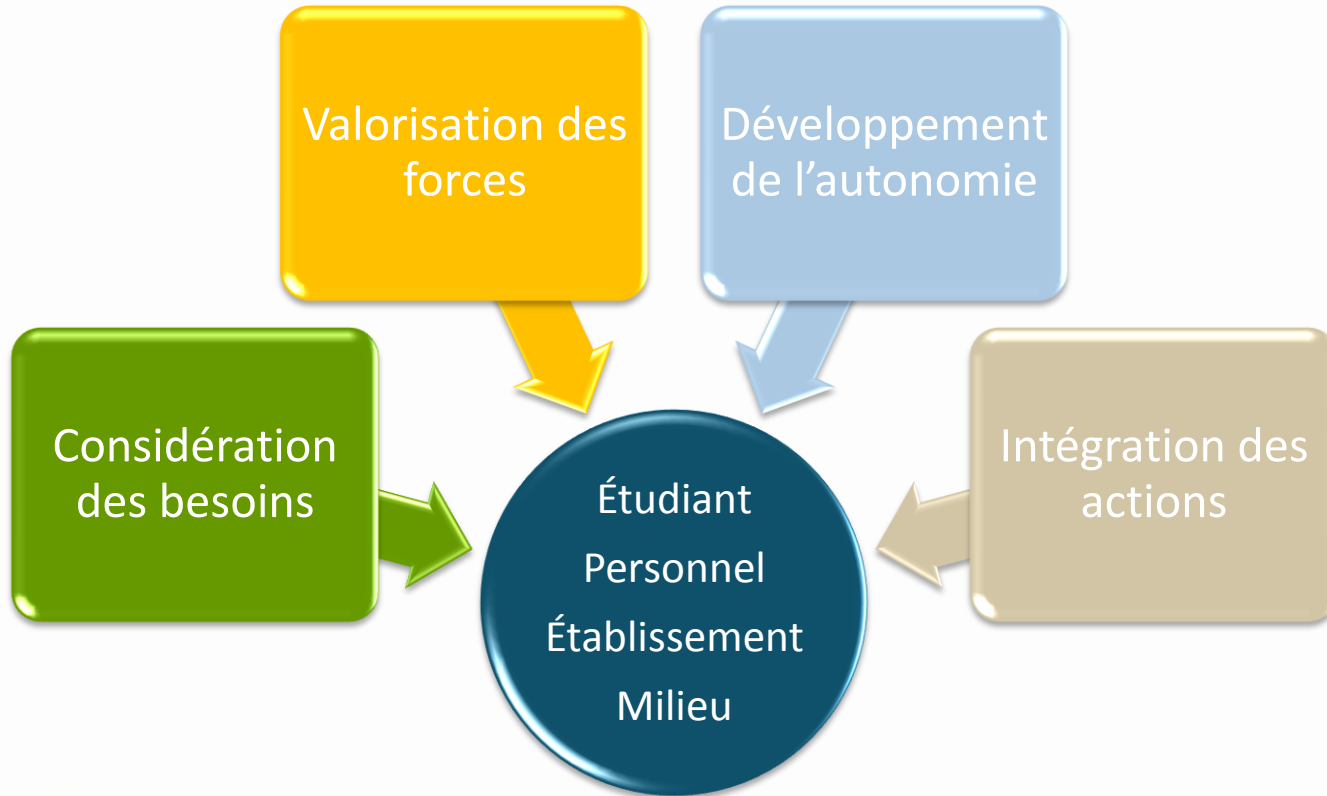
En interordre

Au sein du Ministère

Avec d'autres ministères et organismes



Conclusion



Merci!

